L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS---SUPPLEMENT.

Bureau—rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, 21 JUIN, 1884. 57eme Annee.

Ventes pour Taxes d'Etat de Propriétés Publiques.

L'ETAT DE LA LOUISIANE vs. LES DEBITEURS DELINQUANTS DE TAXES —PAROISSE D'ORLEANS. QUATRIEME DISTRICT.

En vertu de l'autorité dont je suis revêtu par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de devant de la maison de Cour en pierre la Cour Civile de District de la dite paroisse, sise dans le passage St. [illegible], Dédit Quatrième District de cette ville, pendant les heures légales, pour ventes judiciaires, commençant à 11 heures A. M., samedi, le 21ème jour de juin, A. D. 1884, et à continuer chaque jour suivant, jusqu'à ce que les dites ventes soient terminées, toutes les propriétés ci-après décrites devant être vendues par le shérif de la Louisiane et à la paroisse d'Orléans, ville de susdénommée, la collection des taxes dûes pour l'année 1881, ensemble avec les frais y attachant, à partir du 15ème jour de Décembre, 1881, au taux de 8 pour cent par an jusqu'à complet paiement, et tous les frais.

Les noms des débiteurs délinquants, le montant des taxes dûes par chacun sur l'assessment de la dite année, et la propriété foncière assessée à chacun, pour être offerte en vente, sont comme suit, à savoir:

AUCH, CASPAR—Taxe de 1881, montant à.....$12 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ile [illegible] de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ile [illegible] No. 20, borné par les rues Prytania, Annunciation, Laurel et Philip; la dite portion de terre mesure 40 pieds de face à la rue Prytania sur une profondeur de 235 pieds.

ANTOINE, C. E.—Taxe de 1881, montant à.....$8a
Une certaine portion triangulaire de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Tonti, Melpomene et Thalie, désignée comme [illegible] portion triangulaire de l'Ilot No. 462 du dit district.

BELGERY, J. M.—Taxe de 1881, montant à.....$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Carondelet, Melpomene, Dryades et Terpsichore, désigné comme lot No. 4 de l'Ilot No. 279; la dite moitié du lot No. 16 mesure 26 pieds de face à la rue Dryades sur 135 pieds de profondeur.

BIRB, SUC. THOS.—Taxe de 1881, montant à.....$6 00
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Carondelet, Melpomene, Dryades et Terpsichore, désignée comme [illegible] portion du lot No. 16 de l'Ilot No. 279; la dite moitié du lot No. 16 mesure 26 pieds de face à la rue Dryades sur une profondeur de 135 pieds de profondeur.

BARWOOD, THOS. E. — Taxe de 1881, montant à.....60c
Une certaine portion d'un Ilot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Dauphine, Bienville, Bourbon et Conti, désignée comme une portion de l'Ilot No. 46.

BURKE, PATRK — Taxe de 1881, montant à.....45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Dupré, Gayoso, Treizième et Melpomène, désigné comme l'Ilot No. 500.

BILGERY, JOS. M. ET VVE.—Taxe de 1881, montant à.....$6 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Laurel, Septième, Annunciation et Sixième, désigné comme lot No. 1 de l'Ilot No. 93; le dit lot No. [illegible] mesure 52 pieds de face à la rue Laurel sur [illegible] pieds; le dit lot No. 1 [illegible] rue dite rue Laurel et Septième.

BRILLER, JAMES.—Taxe de 1881, montant à.....$4 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Tonti, Melpomene, Mirc et Première, désigné comme lot No. 450; le dit Ilot No. 450 mesure 26½ pieds de face sur une profondeur de 250 pieds.

BURKE, SUC. PATK.—Taxe de 1881, montant à.....87c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Carondelet, St. André, Josephine et Perdido, désigné comme lot No. 4 de l'Ilot No. 67; le dit lot No. 4 mesure 32 pieds de face à la rue St. André sur 95 pieds de profondeur.

BURKE, SUC. PATK—Taxe de 1881, montant à.....54c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Carondelet, St. André, Josephine et Perdido, désigné comme lot No. 4 de l'Ilot No. 67; le dit lot No. 4 mesure 32 pieds de face à la rue St. André sur 95 pieds de profondeur.

BOELING, DAVID — Taxe de 1881, montant à.....$10 30
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Carondelet, Laurel, Constance et Quatrième, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'Ilot No. 113; les dits lots Nos. 1 et 2 mesurent 56 pieds de face à la rue Troisième sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Troisième et Laurel.

BAILEY, WALTER.—Taxe de 1881, montant à.....$6 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Troisième, Laurel, Constance et Quatrième, désignés comme lots Nos. 3 et 4 mesurant 58 pieds de face à la rue Troisième sur une profondeur de 120 pieds.

BURKE, WM.—Taxe de 1881, montant à.....$2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Félicité, Chippewa et Ste Marie, désigné comme lot No. 2 de l'Ilot No. 69, le dit lot No. 16 mesure 32 pieds de face à la rue St. Thomas sur une profondeur de 120 pieds.

CAMPBELL, GEO. W.—Taxe de 1881, montant à.....15c
Un quart d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Galvez, Johnson, Thalie et Melpomène, désigné comme l'Ilot No. 447.

CRANE, MRS A.—Taxe de 1881, montant à.....$7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Carondelet, Laurel, Constance et Harmony, désigné comme lot No. 9 de l'Ilot No. 63; le dit lot No. 9 mesure 31 pieds de face à la rue Seraphine sur 92 pieds de profondeur.

COFFEY, VVE R. RYAN—Taxe de 1881, montant à.....$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Constance, Laurel et Harmony, désigné comme lot No. 6 de l'Ilot No. 10; le dit lot No. 6 mesure 40 pieds de face à la rue Pleasant sur 120 pieds de profondeur.

COFFEY, VVE BERNARD R.—Taxe de 1881, montant à.....$9 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Washington, Annunciation, Sixième et Chippewa, désigné comme lot D de l'Ilot No. 51; le dit lot D mesure 31 pieds de face à la rue Washington sur 100 pieds de profondeur.

CONRAD, C. M.—Taxe de 1881, montant à.....$9 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Seconde, Annunciation, Sixième et Première, désignés comme lots Nos. 12 et 13 de l'Ilot No. 86; les dits lots Nos. 12 et 13 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Seconde sur une profondeur de 125 pieds.

CONNORS, JOHN—Taxe de 1881, montant à.....45c
Quinze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Prieur, Johnson, Thalie et Melpomène, désignés comme l'Ilot No. 447.

CARIE, HERITIERS JOHN — Taxe de 1881, montant à.....$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Roucasseau, St. Thomas, Troisième et Quatrième, désigné comme lot No. 3 de l'Ilot No. 49, le dit lot No. 3 mesure 31 pieds de face à la rue Roucasseau sur 116 pieds de profondeur.

CAMPBELL, GEO. W.—Taxe de 1881, montant à.....6c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Prieur, Clara, Willow et Philip, désigné comme lots Nos. 9 et 10 de l'Ilot No. 393; les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent 56 pieds de face à la rue Première sur une profondeur de 90 pieds; le dit lot No. 9 forme l'encoignure des rues Première et Willow.

CONWAY, PETER—Taxe de 1881, montant à.....6c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Ste. Marie, White, Dupré, Thalie et Roman, désignée comme une portion de l'Ilot No. 495.

DOWTY, SOL. SAMUEL—Taxe de 1881, montant à.....$15 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Terpsichore, Melpomène, Thalie et Roman, désignés comme lots Nos. 16, 17 et une moitié du lot No. 15 de l'Ilot No. 269; les dits lots Nos. 16, 17 et la moitié du lot No. 15 mesurent 64 pieds de face à la rue Thalie sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 16 forme l'encoignure des rues Terpsichore et Laurel.

DAILEY, WALTER.—Taxe de 1881, montant à.....$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Troisième, Laurel, Constance et Quatrième, désigné comme lots Nos. 3 et 4 mesurant 58 pieds de face à la rue Troisième sur une profondeur de 120 pieds.

DOWLING, MICHAEL — Taxe de 1881, montant à.....20c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Gayoso, Dupré, Calliope et Clio, désigné comme [illegible] lot No. 503; le dit lot No. 503 mesure [illegible] pieds de face sur une profondeur de [illegible] pieds.

DUMAS, E. P.—Taxe de 1881 [illegible] montant à.....60c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Prieur, Clara, Willow et Philip, désignés comme lots Nos. 9 et 10 de l'Ilot No. 393; les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent 56 pieds de face à la rue Première sur une profondeur de 90 pieds; le dit lot No. 9 forme l'encoignure des rues Première et Willow.

DONNELLY, CHAS.—Taxe de 1881, montant à.....$9 00
Un lot et une portion d'un autre certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Seconde, Dauphine, Troisième et Quatrième, désignés comme [illegible] lot No. 8 de l'Ilot No. 69, le dit lot No. 8 mesure 31 pieds de face à la rue Seconde sur une profondeur de 100 pieds.

CONWAY, VVE B. RYAN—Taxe de 1881, montant à.....$16 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Constance, Laurel, Harmony et Quatrième, désigné comme lots Nos. 1 et 2 de l'Ilot No. 10; les dits lots Nos. 1 et 2 mesurent 56 pieds de face à la rue Troisième sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Troisième et Laurel.

BAILEY, WALTER.—Taxe de 1881, montant à.....$6 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Troisième, Laurel, Constance et Quatrième, désignés comme lots Nos. 3 et 4 mesurant 58 pieds de face à la rue Troisième sur une profondeur de 120 pieds.

BURKE, WM.—Taxe de 1881, montant à.....$2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Félicité, Chippewa et Ste Marie, désigné comme lot No. 2 de l'Ilot No. 69, le dit lot No. 16 mesure 32 pieds de face à la rue St. Thomas sur une profondeur de 120 pieds.

CAMPBELL, GEO. W.—Taxe de 1881, montant à.....15c
Un quart d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Prieur, Clara, Willow et Philip, désigné comme lots Nos. 9 et 10 de l'Ilot No. 393; les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent 56 pieds de face à la rue Première sur une profondeur de 90 pieds; le dit lot No. 9 forme l'encoignure des rues Première et Willow.

DONNELLY, CHAS.—Taxe de 1881, montant à.....$9 00
Un lot et une portion d'un autre certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Seconde, Dauphine, Troisième et Quatrième, désignés comme [illegible] lot No. 8 de l'Ilot No. 69, le dit lot No. 8 mesure 31 pieds de face à la rue Seconde sur une profondeur de 100 pieds.

CONWAY, PETER—Taxe de 1881, montant à.....$6a
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Ste. White, Dupré, Thalie et Roman, désignée comme une portion de l'Ilot No. 495.

DOWTY, SOL. SAMUEL—Taxe de 1881, montant à.....$15 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Terpsichore, Melpomène, Thalie et Roman, désignés comme lots Nos. 16, 17 et une moitié du lot No. 15 de l'Ilot No. 269; les dits lots Nos. 16, 17 et la moitié du lot No. 15 mesurent 64 pieds de face à la rue Levée sur 75 pieds de profondeur. Le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Levée et Seconde.

DAVIS, HENRY—Taxe de 1881, montant à.....$7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Quatrième, Dryades, St. Denis et Washington, désigné comme lot No. 19 de l'Ilot No. 274; le dit lot No. 19 mesure 28 pieds de face à la rue Quatrième sur 127 pieds de profondeur.

DAVIS, MRS RACHEL—Taxe de 1881, montant à.....$4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Sixième, Dryades, St. Denis et Washington, désigné comme lot No. 37 de l'Ilot No. 112; le dit lot No. 37 mesure 112 pieds de face à la rue Sixième sur une profondeur de 300 pieds.

DESPEAUX, MRS CLARA—Taxe de 1881, montant à.....$1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Josephine, Howard, Liberté et Jackson, désigné comme lot No. 12 de l'Ilot No. 326, le dit lot No. 12 mesure 27 pieds de face à la rue Josephine sur 100 pieds de profondeur.

DONALD, MRS SAMUEL—Taxe de 1881, montant à.....$24 00
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Roucasseau, St. Thomas, Troisième et Quatrième, désigné comme lot No. 3 de l'Ilot No. 49, le dit lot No. 3 mesure 31 pieds de face à la rue Roucasseau sur 116 pieds de profondeur.

DOYLE, WM.—Taxe de 1881, montant à.....$7 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Deuxième, Laurel, Constance et Troisième, désignés comme lots Nos. 8 et 9 de l'Ilot No. 113; les dits lots Nos. 8 et 9 mesurent 56 pieds de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 120 pieds.

DORE, MRS JOHANNA—Taxe de 1881, montant à.....$4 80
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Lovée, Seconde, Water et Troisième. Désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'Ilot No. 7; les dits lots Nos. 1 et 2 mesurent 54 pieds de face à la rue Levée sur 75 pieds de profondeur. Le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Levée et Seconde.

DAVIS, HENRY—Taxe de 1881, montant à.....$7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Quatrième, Dryades, St. Denis et Washington, désigné comme lot No. 19 de l'Ilot No. 274; le dit lot No. 19 mesure 28 pieds de face à la rue Quatrième sur 127 pieds de profondeur.

CHRISTIANSON, HY. — Taxe de 1881, montant à.....$6 00
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Clara, Quatrième, Magnolia et Washington, désignés comme lots Nos. 9, 10, 11, 12 et 13 de l'Ilot No. 363; les dits lots Nos. 9, 10, 11, 12 et 13 mesurent 150 pieds de face à la rue Clara sur une profondeur de 131 pieds; le dit lot No. 9 forme l'encoignure des rues Clara et Quatrième.

CHRISTIANSON, HANS—Taxe de 1881, montant à.....$8 40
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Clara, Quatrième, Magnolia et Washington, désignés comme lots Nos. 9, 10, 11, 12 et 13 de l'Ilot No. 363; les dits lots Nos. 9, 10, 11, 12 et 13 mesurent 150 pieds de face à la rue Clara sur une profondeur de 131 pieds; le dit lot No. 9 forme l'encoignure des rues Clara et Quatrième.

CHURCHILL, SUC. CHAS. H.—Taxe de 1881, montant à.....$16 00
Une portion de deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Carondelet, St. Charles, désignée comme une portion des lots Nos. 18 et 19 de l'Ilot No. 480; le dit Ilot No. 480 mesure 263 pieds de face sur une profondeur de 250 pieds.

BURKE, SUC. PATK—Taxe de 1881, montant à.....$7c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Prieur, Clara, Willow et Philip, désigné comme lot No. 4 de l'Ilot No. 393; le dit lot No. 4 mesure 28 pieds de face à la rue Première sur une profondeur de 90 pieds.

CAMPBELL, GEO. W.—Taxe de 1881, montant à.....15c
Un quart d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Première, Clara, Willow et Philip, désigné comme lots Nos. 9 et 10 de l'Ilot No. 393; les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent 56 pieds de face à la rue Première sur une profondeur de 90 pieds; le dit lot No. 9 forme l'encoignure des rues Première et Willow.

CONNELLY, THOS. M. — Taxe de 1881, montant à.....$24 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Carondelet, St. André, Ste. Marie et St. Charles, désigné comme lot No. 6 de l'Ilot No. 288; le dit lot No. 6 mesure 32 pieds de face à la rue St. André sur une profondeur de 98 pieds.

CRANE, MRS A.—Taxe de 1881, montant à.....$12 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Carondelet, Laurel, Constance et Troisième, désigné comme lot No. 8 de l'Ilot No. 113; les dits lots Nos. 8 et 9 mesurent 56 pieds de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 120 pieds.

CURTIS, ASA — Taxe de 1881, montant à.....$12 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Carondelet, Laurel, Constance et Troisième, désignés comme lots Nos. 8 et 9 de l'Ilot No. 113; les dits lots Nos. 8 et 9 mesurent 56 pieds de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 120 pieds.

CAIN, L. B.—Taxe de 1881, montant à.....$60 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Carondelet, Harmonie, Baronne et Piesance; désignés comme lots Nos. 3 et 4 de l'Ilot No. 280; les dits lots Nos. 3 et 4 mesurent 64 pieds de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 3 forme l'encoignure des rues Carondelet et Harmonie.

COLEMAN, ROBT.—Taxe de 1881, montant à.....$6 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Jackson, Willow, Claiborne et Josephine, désignés comme lot No. 19 de l'Ilot No. 326; le dit lot mesure 30 pieds de face à la rue Jackson sur 130 pieds de profondeur.

CLARKE, MRS ELLEN R.—Taxe de 1881, montant à.....$6 00
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Dryades, St. Denis et Esplanade, désignée comme une portion du lot No. 16 de l'Ilot No. 277; la dite portion du lot No. 16 de la dite portion des lots Nos. 18 et 19 mesure 14 pieds de face à la rue Carondelet sur 110 pieds de profondeur et la dite portion forme l'encoignure des rues Carondelet et St. André.

CONNELLY, THOS. M. — Taxe de 1881, montant à.....$16 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Carondelet, St. André, Ste. Marie et St. Charles, désigné comme lot No. 6 de l'Ilot No. 288; le dit lot No. 6 mesure 32 pieds de face à la rue St. André sur une profondeur de 98 pieds.

CAIZZA, DOM.—Taxe de 1881, montant à.....$6 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Carondelet, Harmonie, Baronne et Piesance; désignés comme lots Nos. 3 et 4 de l'Ilot No. 280; les dits lots Nos. 3 et 4 mesurent 64 pieds de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 3 forme l'encoignure des rues Carondelet et Harmonie.

BALDING, EDW'D — Taxe de 1881, montant à.....$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Constance, Laurel, Harmonie et Piesance, désigné comme lot No. 21 de l'Ilot No. 276; le dit lot No. 21 mesure 30 pieds de face à la rue Quatrième sur 126 pieds de profondeur.

BREDOW, RICHARD—Taxe de 1881, montant à.....$30 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Constance, Magnolia, Première et Philippe, désignés comme lot G de l'Ilot No. 133; le dit lot G mesure 30 pieds de face à la rue Philippe sur 127 pieds de profondeur.

BILLERY, SUC MRS J. — Taxe de 1881, montant à.....$6 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Septième, Laurel, Constance et Huitième, désignés comme lot No. 1 de l'Ilot No. 117; le dit lot No. 1 mesure 31 pieds de face à la rue Septième sur 126 pieds de profondeur.

BORLING, DAVID — Taxe de 1881, montant à.....$10 30
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Prytania, Annunciation, Laurel et Philip; la dite portion de terre mesure 40 pieds de face à la rue Prytania sur une profondeur de 235 pieds.

ANTOINE, C. E.—Taxe de 1881, montant à.....$8a
Une certaine portion triangulaire de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Harmonie, Annunciation, Laurel et Neuvième. La dite portion de terre mesure 60 pieds de face à la rue Harmonie sur 71 pieds de profondeur.

BUTLER, E.—Taxe de 1881, montant à.....$4 80
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Carondelet, St. Denis, Washington et Sixième, désignée comme une moitié du lot No. 279; la dite moitié du lot No. 16 mesure 26 pieds de face à la rue Dryades sur 135 pieds de profondeur.

BIRB, SUC. THOS.—Taxe de 1881, montant à.....$6 00
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Carondelet, Melpomene, Dryades et Terpsichore, désignée comme [illegible] portion du lot No. 16 de l'Ilot No. 279; la dite moitié du lot No. 16 mesure 26 pieds de face à la rue Dryades sur 135 pieds de profondeur.

BARWOOD, THOS. E. — Taxe de 1881, montant à.....60c
Une certaine portion d'un Ilot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Dupré, Gayoso, Treizième et Melpomène, désigné comme l'Ilot No. 500.

BILGERY, JOS. M. ET VVE.—Taxe de 1881, montant à.....$6 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Laurel, Septième, Annunciation et Sixième, désigné comme lot No. 1 de l'Ilot No. 93; le dit lot No. 1 mesure 52 pieds de face à la rue Laurel sur [illegible] pieds; le dit lot No. 1 [illegible] rue dite rue Laurel et Septième.

BRILLER, JAMES.—Taxe de 1881, montant à.....$4 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Tonti, Melpomene, Mirc et Première, désigné comme lot No. 450; le dit Ilot No. 450 mesure 26½ pieds de face sur une profondeur de 250 pieds.

BUCK, CATHERINE—Taxe de 1881, montant à.....$4 80
Une certaine portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Laurel, Septième, Annunciation et Sixième, désigné comme lot No. 1 de l'Ilot No. 93; le dit lot No. [illegible] mesure 52 pieds de face à la rue Laurel sur [illegible] pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Laurel et Septième.

BUTLER, E.—Taxe de 1881, montant à.....$4 80
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Carondelet, St. Denis, Washington et Sixième, désignée comme une moitié du lot No. 279; la dite moitié du lot No. 16 mesure 26 pieds de face à la rue Dryades sur 135 pieds de profondeur.

BARWOOD, THOS. E. — Taxe de 1881, montant à.....60c
Une certaine portion d'un Ilot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Constance, Magnolia, Première et Philippe, désigné comme une moitié de l'Ilot No. 415.

BRICE (HERITIERS) MARIE—Taxe de 1881, montant à.....$4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Septième, André, St. Thomas, Chippewa et Josephine, désigné comme lot No. 4 de l'Ilot No. 67; le dit lot No. 4 mesure 32 pieds de face à la rue St. André sur 95 pieds de profondeur.

BURKE, SUC. PATK—Taxe de 1881, montant à.....54c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Carondelet, St. André, Josephine et Perdido, désigné comme lot No. 4 de l'Ilot No. 67; le dit lot No. 4 mesure 32 pieds de face à la rue St. André sur 95 pieds de profondeur.

CONNELLY, THOS. M. — Taxe de 1881, montant à.....$16 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Carondelet, St. André, Ste. Marie et St. Charles, désigné comme lot No. 6 de l'Ilot No. 288; le dit lot No. 6 mesure 32 pieds de face à la rue St. André sur une profondeur de 98 pieds.

CRANE, MRS A.—Taxe de 1881, montant à.....$12 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Carondelet, Laurel, Constance et Troisième, désigné comme lot No. 8 de l'Ilot No. 113; les dits lots Nos. 8 et 9 mesurent 56 pieds de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 120 pieds.

CURTIS, ASA — Taxe de 1881, montant à.....$12 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Carondelet, Laurel, Constance et Troisième, désignés comme lots Nos. 8 et 9 de l'Ilot No. 113; les dits lots Nos. 8 et 9 mesurent 56 pieds de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 120 pieds.

CAIN, L. B.—Taxe de 1881, montant à.....$60 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Levée, Seconde, Water et Troisième. Désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'Ilot No. 7; les dits lots Nos. 1 et 2 mesurent 54 pieds de face à la rue Levée sur 75 pieds de profondeur. Le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Levée et Seconde.

CHRISTIANSON, HY. — Taxe de 1881, montant à.....$6 00
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Clara, Quatrième, Magnolia et Washington, désignés comme lots Nos. 9, 10, 11, 12 et 13 de l'Ilot No. 363; les dits lots Nos. 9, 10, 11, 12 et 13 mesurent 150 pieds de face à la rue Clara sur une profondeur de 131 pieds; le dit lot No. 9 forme l'encoignure des rues Clara et Quatrième.

CHRISTIANSON, HANS—Taxe de 1881, montant à.....$8 40
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Clara, Quatrième, Magnolia et Washington, désignés comme lots Nos. 9, 10, 11, 12 et 13 de l'Ilot No. 363; les dits lots Nos. 9, 10, 11, 12 et 13 mesurent 150 pieds de face à la rue Clara sur une profondeur de 131 pieds; le dit lot No. 9 forme l'encoignure des rues Clara et Quatrième.

CHURCHILL, SUC. CHAS. H.—Taxe de 1881, montant à.....$16 00
Une portion de deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Carondelet, St. Charles, désignée comme une portion des lots Nos. 18 et 19 de l'Ilot No. 480; le dit Ilot No. 480 mesure 263 pieds de face sur une profondeur de 250 pieds.

BURKE, SUC. PATK—Taxe de 1881, montant à.....54c
Un certain